

Rapport annuel 2022 Suisseculture Sociale

Avant-propos

Même si, pour de larges couches de la population, 2022 est avant tout l'année où ont pris fin la pandémie de Covid 19 et avec elle les mesures de protection et les restrictions, pour de nombreux acteurs culturels et pour Suisseculture Sociale, les conditions créées par la pandémie et ses conséquences tardives ont fortement influencé l'exercice 2022.

Malgré la levée de la plupart des restrictions, le 17 février, ainsi que la levée de la « situation particulière », le 1^{er} avril, l'Aide d'urgence Covid a été prolongée une dernière fois jusque fin 2022, respectivement le contrat de prestations entre la Confédération, Pro Helvetia et Suisseculture Sociale a été prolongé jusque fin mai 2023, afin de clore les requêtes en bonne et due forme compte tenu de la situation particulièrement précaire des acteurs culturels.

Pour le Comité et le secrétariat, cela s'est traduit par une double charge, car non seulement le travail nécessité par le projet Aide d'urgence a absorbé une grande partie des ressources, mais en parallèle il a soudain fallu revenir aux travaux « habituels », comme le Message culture 2025–2028.

Nombre de tâches, commencées au cours de l'année précédente, ont porté leurs fruits en 2022 : ainsi a pu être finalisée la convention de prestations avec la Fondation Forberg qui confie à Suisseculture Sociale d'attribuer son aide d'urgence¹. De même, Suisseculture Sociale a pu rallier deux nouveaux membres : l'Union suisse des artistes musiciens et le Fonds d'entraide pour les artistes visuels suisses. Une troisième organisation – le Groupement Suisse du Film d'Animation GSFA – a annoncé son affiliation pour le début 2023.

Enfin, en 2022, le Comité a lancé les préparatifs d'un grand projet destiné à l'après-pandémie – la planification et la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur la protection sociale des artistes ainsi que sur le remaniement du guide présent sur le site Internet de SCS.

Pour cette année qui selon toutes prévisions était la dernière avant que nous rattrape cette « nouvelle réalité » si souvent évoquée, il faut constater une nouvelle fois que le Comité, le secrétariat ainsi que les collaborateurs et collaboratrices et, bien sûr, nos membres ont fourni un travail hors du commun durant les années qui ont suivi 2020. À aucun moment, les artistes, les fondations d'entraide, les associations professionnelles et aussi les administrations publiques n'ont donné l'impression de ne pas conjuguer leurs efforts vers un but commun. Et la qualité du travail en fait foi : le fait que depuis avril 2020, un nombre total de 12 078 requêtes a pu être traité et a conduit à une décision ; seuls quatre cas ont donné lieu à un recours (notons qu'à l'heure de ce rapport, tous les jugements ont été prononcés en faveur de Suisseculture Sociale et trois ont fait l'objet d'une décision exécutoire), indique que la confiance accordée à Suisseculture sociale par la Confédération

¹ Malgré la similitude des expressions, il s'agit ici, non d'une mesure de lutte contre la Covid, mais du soutien des artistes en situation de détresse financière, comme l'accordent les fonds d'entraide et le Fonds social de Suisseculture Sociale.

était et est justifiée. Nous remercions ici la Confédération pour cette confiance ainsi que toutes les personnes impliquées dans le projet Aide d'urgence pour l'engagement généreux avec lequel elles se sont acquitté de ce travail.

1. Membres et organes

Comme décidé lors de la retraite de l'année précédente, nous nous sommes efforcés d'élargir le cercle de nos membres, des efforts qui par bonheur ont vite porté des fruits : dès l'AG 2022, l'Union suisse des musiciens SMV/USDAM s'est affiliée et a envoyé un représentant à l'assemblée générale en la personne de son directeur Beat Santschi. Au cours de l'année, le Fonds d'entraide pour les artistes visuels suisses a également notifié son affiliation et peu avant Noël, le GSFA (Groupement Suisse du Film d'Animation) nous a envoyé un message pour dire qu'il voulait, lui aussi, s'affilier à partir de 2023.

Membres 2022 :

- A*dS Autrices et auteurs de Suisse
- ARF/FDS, Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films
- Danse Suisse / Tanz Schweiz
- Fondation Forberg
- Fondation sociale ProLitteris
- Fonds d'entraide pour les artistes visuels suisses
- Fonds de solidarité SUISSIMAGE
- SONART, Association suisse de musique
- SSA Société Suisse des Auteurs
- ssfv Syndicat Suisse Film et Vidéo
- t. Professionnels du spectacle Suisse
- USDAM, Union suisse des artistes musiciens
- visarte, Association professionnelle des artistes visuels en Suisse

Le 12 mai à Berne, l'assemblée générale ordinaire a pu, pour la première fois depuis le début de la pandémie, se dérouler de nouveau dans des conditions normales (physiquement et durant le premier semestre). Les membres ont approuvé les comptes annuels 2021, le budget 2022 et ont été informés sur l'état des lieux du projet Aide d'urgence ainsi que sur la collaboration avec la Fondation Forberg en matière de soutien financier aux artistes. L'assemblée a pu accueillir un invité tout spécial, Mathias Forberg (fondateur et président de la Fondation Forberg) ainsi que le nouveau membre, l'USDAM, représenté par Beat Santschi.

Comme il y a eu des changements de personnel et qu'un représentant de la Fondation Forberg est arrivé au Comité, Cyril Tissot (Danse Suisse), Sandra Künzi (t. Professionnels du spectacle Suisse – par intérim jusqu'à ce que le secrétariat soit repourvu) – et Marian Amstutz (Fondation Forberg) ont été élus au Comité. Les membres actuels Benedikt Wieland (Sonart), Roland Hurschler (ARF-FDS), Regine Helbling (Visarte) et Nicole Pfister Fetz (A*dS) ont également été réélus. Le bureau Suter-Arnold GmbH a été nommé organe

de contrôle. L'assemblée a remercié Liliana Heldner, membre démissionnaire du Comité (Danse Suisse), et a pris congé d'elle.

Durant l'année sous revue, le Comité s'est réuni pour quatre séances, dont trois par l'intermédiaire de Zoom. Alex Meszmer, directeur de l'association-sœur Suisseculture, a pris part aux réunions du Comité, en qualité d'assesseur. En contrepartie, le secrétaire général Etrit Hasler a pris part aux réunions du Comité de Suisseculture, également en qualité d'assesseur.

En 2022, Suisseculture Sociale a adhéré à l'association « das NETZ für Kulturschaffende », conformément aux dispositions de la convention de prestations passée avec la Fondation Forberg et a avalisé l'affiliation de cette dernière.

Comme de coutume, en sa qualité de membre du Comité de la Coalition suisse pour la diversité culturelle, Etrit Hasler a représenté Suisseculture Sociale dans les réunions de cette dernière.

2. Comptes annuels

2.1. Administration

Dans l'ensemble, certains postes des comptes annuels de 2022 se sont sensiblement écartés du budget, du fait de la situation extraordinaire créée par le projet Aide d'urgence : ainsi, les coûts salariaux budgétés n'ont à nouveau pas été épuisés en raison de la prolongation de l'Aide d'urgence. La suppression des restrictions fédérales en lien avec la pandémie de Covid a conduit Etrit Hasler à diminuer l'ensemble de sa charge de travail à 80 % (bien que sous une forme réduite) pour pouvoir s'occuper de nouveau d'autres projets culturels parallèlement à son travail au sein du secrétariat. Les taux d'occupation ont été diminués à 10 % pour l'association et à 70 % pour l'Aide d'urgence. L'accord passé avec Suisseculture sur le dédommagement du salaire du secrétariat n'a pas été adapté dans un premier temps – en lieu et place, les deux bureaux se sont mis d'accord sur le fait que seules trois indemnités trimestrielles seraient facturées au lieu de quatre.

Côté dépenses, une part des coûts du dîner annuel donné en l'honneur du projet Aide d'urgence ainsi que le dîner du Comité dans le cadre de l'AG ont été pris en charge pour la deuxième fois. De même, comme l'année précédente, les intérêts négatifs appliqués aux comptes du Fonds n'ont pas été affectés au Fonds, mais au compte administratif. On peut supposer que pour l'exercice 2023, il sera possible de budgéter avec davantage de précision.

Malgré ces frais supplémentaires, les dépenses d'exploitation de l'année sous revue ont pu être couvertes et les comptes de l'administration ont pu être bouclés avec un bénéfice de CHF 33 950.51.

2.2. Fonds

Après la suspension temporaire du Fonds social en 2020, ce dernier a pu reprendre ses activités en 2021 parallèlement à l'Aide d'urgence, afin de tenir compte des cas particuliers qui tombent entre les mailles du filet du système fédéral d'aides en lien avec le Covid destinées aux artistes.

À l'entrée en vigueur de la convention scellée avec la Fondation Forberg, dont le but est de s'occuper des aides d'urgence de celle-ci, ces cas aussi ont été traités dans les structures régulières du Fonds social.

Durant l'année 2022 aussi, Suisseculture Sociale a reçu des dons importants : à l'origine sans doute, une plus grande visibilité de l'organisation ainsi que la prise de conscience de la situation difficile dans laquelle se trouvaient les artistes – si le volume total de ces dons a été inférieur à celui de l'année record 2021, il a tout de même atteint une ampleur appréciable et, pour ce qui est du nombre de dons particuliers il a presque doublé par rapport à 2021. Au total, nous avons reçu 84 dons particuliers au cours de l'année sous revue, pour une somme de CHF 161 848.43.

Dons inférieurs à CHF 100.–	30
Dons de CHF 100.–	31
Dons entre CHF 100.– et 200.–	9
Dons entre CHF 201 et 999.-	11
Dons supérieurs à CHF 1000.-	3

Les dons inférieurs à CHF 1000.– sont pour la plupart individuels, les dons de CHF 1000.– et plus proviennent d'institutions, à une exception près. Nous tenons à remercier tout particulièrement les fondations Ernst Göhner et Arvor pour leurs dons très généreux.

Les comptes du Fonds se sont clos par un bénéfice de CHF 38 856.36.

Si l'on considère l'ensemble des comptes de l'administration et du Fonds, le bénéfice de l'association se monte à CHF 72 806.87 en 2022.

3. Protection sociale

En 2022 également, le travail de Suisseculture Sociale a été surtout influencé par le projet Aide d'urgence. De même que l'année précédente, Suisseculture Sociale s'est livré à des échanges réguliers avec les différents acteurs du monde politique, de l'administration et des associations pour améliorer la concertation entre les divers systèmes, et a contribué activement à ce que l'Aide d'urgence Covid culture soit la seule mesure fédérale prolongée en 2022.

Parallèlement à ses activités pour l'Aide d'urgence, Suisseculture Sociale a commencé les préparatifs de la campagne de sensibilisation programmée en faveur de la protection sociale tout en remaniant et en actualisant le guide sur la protection sociale qui se trouve sur le site Internet de SCS. C'est à Benedikt Wieland, membre du Comité, qu'a été confié ce mandat : délégué par Sonart, il a élaboré un avant-projet dont il a assuré le financement en déposant des requêtes auprès de diverses fondations ainsi qu'en le présentant comme un projet de transformation au canton de Zurich. À la fin de l'exercice sous revue, un nombre suffisant de réponses positives nous était parvenu pour que le projet puisse être réalisé en 2023.

En outre, Suisseculture Sociale a soutenu une conférence nationale suisse sur la « Rémunération des Artistes » à Berne, organisée par la chaire Benhamou de l'Université de Genève – d'une part en participant à la planification de l'événement, d'autre part en versant une contribution de CHF 5000.–. En contrepartie, Suisseculture Sociale a pu faire une présentation exhaustive au cours de la conférence, tant par un exposé d'introduction dans lequel l'étude réalisée par Suisseculture Sociale et Ecoplan sur les revenus a pu être commentée que par une participation à deux tables rondes.

4. Service de lobbying et de conseil

En 2022 également, les activités du service de lobbying et de conseil ont essentiellement tourné autour des mesures fédérales Covid. Dans des constellations toujours changeantes, le secrétariat et le Comité ont participé à différents groupes de travail, dont la Taskforce Culture, au sein de laquelle Nicole Pfister Fetz, Regine Helbling et Alex Meszmer ont collaboré en tant que membres permanents et avec laquelle Etrit Hasler a entretenu des échanges réguliers.

Lorsque les aides cantonales ont été supprimées fin 2022, Suisseculture Sociale a reçu à plusieurs reprises des demandes de la part de services publics, en particulier du canton et de grandes communes, pour savoir s'il serait possible de soutenir des artistes et, plus généralement, d'aider le secteur culturel à récupérer.

Enfin, le secrétariat et le Comité se sont occupés des tâches suivantes :

- *Site Internet* : en 2022, les derniers travaux de contrôle du site Internet ont été effectués. L'ancien directeur Hans Läubli s'en est chargé avec son efficacité et sa précision coutumières.
- *Exposés sur la prévoyance sociale* : Invité par différentes institutions, le secrétariat a tenu des conférences et des exposés sur le thème de la prévoyance sociale. Deux événements publics ont été organisés par les associations Garage Genève et Kulturkanton Graubünden. Par ailleurs, le secrétaire général Etrit Hasler a participé à un cycle d'entretiens sur le thème « Culture et argent » au Helmhaus Zürich. Quant à la présidente, elle a pris part à une table ronde sur le thème « prévoyance sociale pour les artistes »
- *Séminaire pour créateurs et créatrices culturels sur le thème de la prévoyance sociale* : comme l'année précédente, deux formations ont été dispensés à la ZHdK sur le thème de la prévoyance sociale pour les musiciens et musiciennes.
- *Situation au secrétariat* : Comme Etrit Hasler et Alex Meszmer ont essentiellement travaillé à domicile, les locaux du secrétariat ont été utilisés par intermittence comme salles de réunion par des organisations membres.

5 Fonds social

5.1 Requêtes 2021

Quand le règlement de répartition a été révisé lors de l'AG extraordinaire du 26 février 2021, le comité d'attribution (Regine Helbling, Nicole Pfister Fetz, Benedikt Wieland) a repris son travail pour le Fonds social, en appliquant la nouvelle stratégie qui réorientait le Fonds social pour en faire un instrument complémentaire destiné aux créateurs et créatrices culturels qui ne pouvaient pas être soutenus par l'Aide d'urgence Covid de la Confédération. Fondamentalement, ce travail a été poursuivi en 2022 sous les mêmes conditions avec la différence que, parallèlement, l'aide d'urgence de la Fondation Forberg a également été rattachée au Fonds social, conformément au contrat de prestations conclu en février 2022 aux conditions de l'aide d'urgence Forberg (créateurs culturels professionnels de plus de 40 ans).

Il convient de mentionner que, comme l'année précédente, certaines personnes pouvaient déposer des demandes périodiques et dépasser ainsi le montant maximal de CHF 5000.– autrement accordé. Cette pratique a cessé avec l'arrêt de l'Aide d'urgence à la fin de l'année 2022.

Au cours des six réunions de répartition, 52 requêtes ont été traitées, dont 49 ont été approuvées pour un montant total de CHF 195 380. De plus, un mandat pour une enquête sociale de l'année précédente a été poursuivie par l'intermédiaire de « das NETZ » et l'adhésion de « das NETZ » a été débitée du compte du Fonds social.

<i>Soutiens accordés en 2022 par discipline²</i>	Nombre	<i>Montant en CHF</i>
Arts visuels	8	47 100
Littérature	2	5280
Musique	27	91 000
Théâtre/spectacle	6	28 200
Danse	6	23 800
Cinéma/audiovision	0	0
Photographie	0	0
Total	49	195 380

² Ces chiffres incluent les demandes traitées selon l'aide d'urgence Forberg (voir 5.3)

5.2 Évolution du Fonds social

Depuis sa création en 1999, notre Fonds a accordé 343 contributions pour un total de CHF 1 291 308.75. Ce n'est qu'à partir de 2006 que ces contributions ont été classées par discipline.

<i>Soutiens accordés de 2006 à 2020 par discipline</i>	<i>Nombre</i>	<i>Montant en CHF</i>
Arts visuels	71	243 186
Littérature	44	137 367
Musique	27	78 413
Théâtre/spectacle	20	74 614
Danse	5	17 500
Cinéma/audiovision	10	32 051
Photographie	6	23 650
Total	183	606 780

<i>Requêtes approuvées de 2021 à 2022³ par discipline</i>	<i>Nombre</i>	<i>Montant en CHF</i>
Arts visuels	17	149 500
Littérature	4	12 480
Musique	53	248 700
Théâtre/spectacle	15	82 100
Danse	13	63 600
Cinéma/audiovision	4	33 400
Photographie	1	10 800
Total	107	600 580

5.3. Aide d'urgence Forberg

Le premier exercice financier comprenant la convention de prestations – signée le 16 février 2022 entre Suisseculture Sociale et la Fondation Forberg – a été, comme prévu, entièrement placé sous le signe de la pandémie de Covid et de sa gestion.

Pour cette année d'exception, il a été décidé, en concertation avec la Fondation Forberg, d'intégrer l'aide d'urgence de cette dernière dans le Fonds social existant pour la verser aux personnes satisfaisant aux critères de l'aide d'urgence Forberg.

Que ce faisant, les contributions puissent atteindre une somme totale plus importante que ce qui était accordé auparavant, soit à cause du Fonds social de Suisseculture Sociale soit à cause de l'aide d'urgence de la Fondation Forberg, qui tous deux fixaient auparavant une limite formelle de CHF 5000.– par personne, cela relevait de la nature même de la crise de la Covid : lorsque l'État a dû imposer ses mesures pour lutter contre la Covid, de nombreux

³ À partir de 2022, les chiffres comprennent les requêtes qui ont été traitées selon l'aide d'urgence Forberg. (voir 5.3)

acteurs culturels ont vu, en très peu de temps, la base de leurs revenus disparaître, parfois complètement, parfois partiellement – et ce, pendant plus de deux ans.

En tout, 22 requêtes de 8 personnes ont été approuvées, qui satisfaisaient aux critères de l'aide d'urgence Forberg, pour un montant total CHF 82 480. Suisseculture Sociale a demandé à la Fondation Forberg que les montants soient débités du compte Forberg pendant l'année exceptionnelle 2022, même s'ils dépassent la limite maximale de CHF 5000 par personne. En mai 2023, le conseil de la Fondation Forberg a constaté que cette proposition n'était pas conforme au contrat de prestation, mais qu'il comprenait la démarche compte tenu de l'année de transition et ont accepté la proposition à titre exceptionnel.

Raisons ayant conduit à la situation d'urgence	Nombre de requêtes/personnes
Mesures de lutte contre la Covid-19	20 requêtes, 6 personnes
Maladie, hospitalisation	1
Indigence, invalidité	1

Répartition par disciplines :

Discipline	Personnes	Requêtes	Montant
Musique	3	13	44 200
Littérature	2	2	5280
Théâtre/spectacle	3	7	33 000

Quatre personnes ont reçu un montant qui dépassait les CHF 5000.– fixés dans la convention de prestations – ceci parce que les conditions du Fonds social durant les années de pandémie 2021 et 2022 permettaient de verser plusieurs contributions aussi longtemps que la situation d'urgence Covid se maintenait. Une demande a été envoyée au conseil de fondation de la Fondation Forberg pour la prier de relever cette limite pendant l'année sous revue.

En outre, pour cet exercice financier, des frais d'administration s'élevant à CHF 15 000 ont été imputés au compte Forberg :

Dédommagement administratif selon CP	CHF 10 000
Cotisation de membre « das NETZ »	CHF 5000

Suisseculture Sociale tient, à cette occasion, à remercier le conseil de fondation de la Fondation Forberg, la directrice Marian Amstutz ainsi que le fondateur Mathias Forberg pour la confiance qu'ils lui ont manifestée ainsi que pour leur aimable collaboration constructive.

5.4. Projet Aide d'urgence Covid

Avec la fin des mesures étatiques de lutte contre la pandémie de Covid, il était clair que les mesures de soutien destinées à la culture prendraient également fin. Il est vite apparu, après la suppression des mesures Covid en cas de perte de gain et celle des indemnités, que l'Aide d'urgence était la dernière mesure qui devrait subsister.

Avec l'arrêt des autres mesures de soutien et la prise de conscience que, malgré la levée des restrictions dans le domaine des manifestations, le public ne revenait pas automatiquement dans les salles de spectacle, le ton des requêtes d'aide d'urgence s'est fait de plus en plus dur et désespéré vers la fin de l'année. Plus la fin de l'aide d'urgence approchait et plus de nombreux artistes ont pris conscience que leurs productions, qui se mettaient lentement en place, ne leur rapporteraient pas (encore) assez de revenus pour subvenir à leurs besoins vitaux sans se limiter encore davantage.

Dans le domaine de l'aide d'urgence, le travail s'est déroulé dans l'imprévisibilité durant l'année – il était difficile d'estimer la charge réelle des requêtes et, après la suppression des autres mesures de soutien, d'autres requêtes nous sont parvenues en vagues – provenant en partie de nouveaux requérants et requérantes et, en partie, de personnes qui entretemps s'étaient maintenues à flots grâce à d'autres mesures de soutien. Cependant, ces nouvelles arrivées ont toujours été compensées par les départs de personnes qui soit avaient réussi à « voler de leurs propres ailes », soit étaient de plus en plus accablées de charges administratives.

Pour l'essentiel, le nombre des requêtes a diminué au cours de l'année tout en restant assez élevé – de 656 requêtes en janvier/février 2022 qui ont été traitées, on est tombés à 519 requêtes pour la dernière période novembre/décembre 2022.

Au sein de l'équipe de projet, Larissa Ullmann, deuxième remplaçante de la direction de projet, a été relevée à sa propre demande par Luzia Schuler à l'automne 2022. Dans l'organe de contrôle (« niveau 3 »), du fait d'absences dues à la maladie et aux congés sabbatiques, on a fait appel à Liliana Heldner, membre du Comité, et à Sonja Kuhn, ancienne co-directrice de la division Culture de Bâle-Ville. De même, Jean Zuber qui, jusque-là, était responsable des paiements, s'est engagé dans l'organe de contrôle en qualité de nouveau membre. En contrepartie, Roland Hurschler, lui aussi membre du Comité, a assumé le rôle que J. Zuber tenait jusque-là.

En 2022, Suisseculture Sociale a employé 27 personnes salariées ainsi que Claudia Bosshard, à qui a été confiée la comptabilité externe sur la base d'un mandat et qui a traité 3391 demandes d'aide d'urgence, dont 3059 ont été approuvées : le montant total de cette aide s'est élevé à CHF 12 619 711.40. Fin 2022, Suisseculture Sociale a rédigé un rapport final sur les activités 2022 du projet Aide d'urgence de l'Office fédéral de la culture, annexé au présent rapport.

En 2022 également, la collaboration avec l'OFC, Pro Helvetia et le contrôle fédéral des finances ainsi qu'avec la Conférence des délégué·es cantonaux aux affaires culturelles CDCA s'est déroulée de manière professionnelle et constructive, et à ce propos Suisseculture Sociale souhaite les remercier cordialement ici. Un grand merci naturellement et surtout aux collaborateurs et collaboratrices du processus de requêtes et de la comptabilité, qui ont toujours gardé leur calme, même dans les moments difficiles, et qui ont toujours traité les requérants et requérantes avec professionnalisme et équité dans des situations parfois tragiques.

Enfin, que soient remerciés une nouvelle fois à cette occasion les membres du Comité, en particulier Liliana Heldner, Benedikt Wieland et Roland Hurschler, qui n'ont pas hésité à se charger de tâches opérationnelles lorsque c'était nécessaire. Et il va de soi que nous adressons un grand merci à Nicole Pfister Fetz dans son rôle de présidente et à Regine Helbling dans sa fonction de cheffe du personnel : toutes deux ont consacré d'innombrables heures à Suisseculture Sociale et ont soutenu le secrétaire et son équipe à tout moment et en tous lieux.

Zurich, 15 mai 2023 / Etrit Hasler